



DEMANDE ACCRÉDITATION MÉDIA LIGUE

Finale des Rallyes – Remiremont 2026

15,16 & 17 octobre 2026

Une demande d'accréditation peut être effectuée par un non-détenteur d'un laissez-passer média FFSA sous conditions, dont celle de remplir les conditions demandées (assurances, activité déclarée...) et celle de couvrir régulièrement les épreuves d'une ligue.

Il suffit de remplir dûment : **la fiche d'accréditation**, **la convention média** et de fournir ce **formulaire**.

Le dossier sera soumis au responsable presse de la finale et au référent FFSA presse de la ligue concernée.

Attention : le nombre d'accrédités est limité à 2 par média représenté.

Si ces deux parties émettent un avis favorable, la demande sera acceptée. Il convient alors de se conformer aux règles définies dans la fiche d'accréditation et la convention média (dont le port de la chasuble fournie par l'organisation obligatoire).

Si ces deux parties émettent un avis défavorable, la demande sera refusée ;

La demande doit être formulée au plus tard le **2 octobre**.

Au-delà, toute autre demande, sauf cas exceptionnel, sera refusée.

Média représenté : Nom : Responsable : Exerce dans la ligue :	Personne présente sur le rallye : Nom : Prénom : Fonction :
---	---

Epreuves couvertes de septembre 2025 à septembre 2026 : * Des extraits peuvent être demandés.*

• . • . • . • .	• . • . • . • .
--------------------------	--------------------------

Pour,

Comité d'organisation,

lu et approuvé,

Organisation Finale

Le signataire,

lu et approuvé (à mentionner)

* Travaux à envoyer à fa.dart@wanadoo.fr et/ou mark.henry@infonie.fr (Service presse) par transfert (we transfer...) ou lien.